

Malgré les expulsions successives, les opposants au projet de barrage de la zone humide du Testet continuent d'occuper les lieux.

A Sivens, un autre Dame-des-Landes

C'était comme la cabane de Charlie Chaplin dans *la Ruée vers l'or*: suspendue à une pente raide, un petit escalier de bois pour y accéder et trois planches en guise de toit. Une centaine de gendarmes l'ont démontée fin février sur décision de justice à la demande du conseil général (PS) du Tarn, propriétaire des lieux et maître d'ouvrage du barrage qui devrait noyer ce bout de la vallée du Tescou, en aval de Gaillac, vers le Tarn-et-Garonne voisin. Les gendarmes ont aussi dégagé le chapiteau de cirque jaune et bleu où s'abritait le collectif «Tant qu'il y aura des bouilles», occupant de la zone humide du Testet, des arpentés de la forêt de Sivens.

«**Dictature du profit.** Une «bouille», dans le parler local, est un carré de campagne plus ou moins marécageux, des terres qui ne valent pas grand-chose. Que les militants n'entendent pas lâcher. Entre balades, ateliers, spectacles, ils organisaient encore fin avril le Printemps de Sivens, ponctué par une «convergence des marches» le long de la vallée du Tescou, où 400 personnes se sont pressées, malgré la pluie.

Ni bâti ni âme qui vive sur cette zone humide de 13 hectares qui pourrait disparaître sous le million et demi de mètres cubes d'eau de la retenue de Sivens, près de Lisle-sur-Tarn. «Personne d'humain en tout cas, corrige Sylvain, déménagé mais revenu sur les lieux. Mais il y a près d'un million d'âmes d'animaux sauvages, grenouilles, poissons ou salamandres.» Le conseil général cite, lui, le ministère

de l'Environnement, selon lequel le barrage aurait des vertus écologiques, visant à un «équilibre hydrologique» de la zone. «Pfff! souffle un occupant, les pieds dans la boue. Les ministres de l'Environnement sont aussi écologiques qu'une vieille locomotive à vapeur.» Descendu de son combi Volkswagen, Sébastien, ses grosses lunettes et ses cheveux en bataille, va plus loin. «Nous nous opposons aussi à ce projet pour montrer la façon dont nous voudrions vivre», explique-t-il. «Nous voudrions vivre en rupture avec la dictature du profit», reprend Sylvain.

Toute à la lecture de son ordinateur sur une caisse de bois, Mariane acquiesce. Le modèle du monde «participatif et solidaire» dont rêvent les «néoccupants» de Sivens est déjà en



orbite à «NDDL», Notre-Dame-des-Landes. Mais la mobilisation n'atteint pas encore les mêmes proportions que celle de la grande zone à défendre (ZAD) de Loire-Atlantique. Les opposants au barrage étaient sept à l'arrivée des forces de l'ordre. Porte-parole du Collectif de sauvegarde de la zone humide du Testet, Ben Lefetey rappelle «qu'un appel a été lancé pour rejoindre la ZAD du Sud-Ouest». Avec succès: «Il y a eu moins de trois campements, entre 50 et 80 participants, beaucoup de jeunes, plein de courage politique.»

Lefetey et son collectif ont multiplié, en vain jusqu'à présent, les actions en justice pour obtenir le gel du chantier. Selon eux, le projet de 8 millions d'euros, «vendu» comme d'intérêt général, n'aurait en fait «aucune utilité», sinon celle de procurer du travail à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CAGG), à l'image de Vinci à NDDL. Cette société d'économie mixte, fournissant les études d'intérêt et de faisabilité des barrages aux élus et administrations, construit les barrages qu'elle prescrit et en assure l'entretien.

«**Non-sens.** A la tête de ce collectif de sauvegarde, Ben Lefetey relève encore que les élus qui passent commande à cette compagnie «figurent aussi bien parmi ses administrateurs et siègent en même temps à la commission de l'Agence de l'eau qui accorde le financement des travaux». Et de citer le rapport «Situations et perspectives des finances publiques» de la Cour des comptes de juillet 2012 épinglant les évaluations économiques «a priori trop souvent réalisées par les maîtres d'ouvrage sans contre-expertise indépendante».

La CAGG, maître d'ouvrage délégué du conseil général du Tarn, peut ainsi noter en 2009, au moment de justifier le projet, que l'agriculture pourrait avoir le besoin d'eau pour se développer, et se contredire en 2012, notant que «la surface irriguée (sur le bassin concerné) a diminué de 38% de 2000 à 2010». De la même façon, les rapports de la CAGG indiquent que la retenue est indispensable à

la qualité des eaux du Tescou, polluées par la laiterie Sodiaal à Montauban, même si elle a déjà réduit ses pollutions de 80%. La compagnie, elle, nous répond à côté. Elle estime que «le changement climatique va engendrer une augmentation des températures, une baisse des précipitations et un accroissement des besoins en eau des plantes». Et que le projet «est nécessaire à la sauvegarde écologique du milieu au vu des usages multiples de l'eau sur ce bassin». Ce barrage serait au contraire un «non-sens écologique et agricole», selon l'eurodéputé Europe Ecologie-les Verts José Bové, qui exige son moratoire. Il dénonce «un cadeau des pouvoirs publics financeurs au lobby des maïsiculteurs», «un gaspillage économique et écologique scandaleux». Lefetey, lui, dit les choses autrement: «Les pouvoirs publics ont de belles paroles sur l'environnement mais multiplient les projets inutiles. Et les associations ont beau multiplier les recours légaux, elles se font bananer par la justice. La ZAD, du coup, est une force de résistance légitime par rapport au passage en force de l'Etat.»

Envoyé spécial à Sivens
GILBERT LAVAL

Si à l'heure actuelle le projet d'aéroport n'est pas encore enterré, la brèche ouverte et la rencontre entre des mondes tiraillés autant que soudés par la lutte a laissé place sur la ZAD à un processus bouillonnant de communisation existentielle et agricole. Un peu partout ailleurs, il a diffusé la conviction, cauchemardesque pour les aménageurs du territoire, qu'il est possible de se mettre en travers de leur chemin. »

«Constellations», page 617

A gauche: des militants antibarrage, à Sivens, en février. Ci-dessus: une manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, à Nantes le 22 février.

PHOTOS CHRISTIAN BELLAVIA ET JEAN-SÉBASTIEN EVRARD
AFP